



## Edito

« Altwiller », notre bulletin d'information communal change de look. Sa parution, prévue au mois de juin dernier, a du être repoussée à ce jour pour diverses raisons. Nous avons voulu le rendre plus attractif et lui donner des couleurs. Sa présentation rendra, nous pensons, sa lecture plus aisée mais notre objectif reste toujours le même : Un outil d'information pour la commune et pour nos associations. Associations, dont l'existence et les activités jouent un rôle capital dans la vie de notre village.

Ce mois de septembre a vu naître enfin notre Communauté de Communes du Pays Naborien. L'union faisant la force, Altwiller, Carling, Diesen, Folschwiller, Lachambre, L'Hôpital, Macheren, Porcelette, Saint-Avoid et Valmont travailleront désormais ensemble dans beaucoup de domaines. Nous ne mesurons peut-être pas encore toute la portée de l'événement mais il est évident que petit à petit, au fur et à mesure que les compétences communales lui seront transférées, cette structure prendra une importance telle que d'ici une ou deux générations, elle supplantera les structures actuelles. Nous souhaitons qu'aucune commune, même la notre, la plus petite des dix, ne soit négligée et qu'elle puisse profiter de la solidarité de ses « grandes soeurs ». Il ne faudrait pas que cette coopération ne se traduise, les années à venir, que par une ligne supplémentaire sur votre avis d'imposition locale.

D'ores et déjà, mais nous aurons sûrement l'occasion de le faire plus longuement et plus cordialement d'ici là, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, un joyeux passage à l'An neuf et une bonne et heureuse nouvelle Année

## L'événement

### La Communauté des Communes du Pays Naborien est née

#### Son rôle :

Dans son article 3, la Communauté de Communes du Pays Naborien exerce les groupes de compétences suivants :

#### Dans le groupe de compétences obligatoires :

- aménagement de l'espace
- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté

#### Dans le groupe de compétences optionnelles :

- protection et mise en valeur de l'environnement
- politique du logement et du cadre de vie
- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- création, aménagement, entretien et gestion d'équipements futurs à caractère culturel et sportif, ayant un intérêt communautaire.



Le Conseil de la Communauté des Communes du pays Naborien

*Le Maire, les adjoints et les conseillers vous invitent à la cérémonie des voeux du maire*

*Le samedi 15 janvier 2005 à 20h00*

**Dans le groupe de compétences facultatives :**

- organisation et exploitation des transports urbains
  - nouvelles technologies
  - actions à caractère culturel, sportif, social
  - création et gestion d'une fourrière pour les animaux
  - participation aux actions à mener en matière de formation, de communication audiovisuelle
  - promotion communautaire du tourisme, Etude et création de chemins de randonnée ou piste cyclables
  - prestations de service au profit des Communes membres.
- Le tout dans un intérêt communautaire.

Dans son article 7, la Communauté des Communes du Pays Naborien adopte le régime de la fiscalité propre additionnelle et de la taxe professionnelle de zone qui s'applique sur les zones d'activités économiques d'intérêt communautaire. Vous verrez donc apparaître sur vos avis d'imposition de la taxe d'habitation, des taxes foncières (le bâti et le non bâti) et de la taxe professionnelle (ceux qui sont concernés) un prélèvement pour la partie inter-communalité.



*François Hardy et Jean-Jacques Ballevre représentent Altviller dans la Communauté de Communes*

**17 septembre 2004 : au château de Furst à Folschviller**

Création de la Communauté des Communes du Pays Naborien.

Son Conseil Communautaire comporte 44 délégués.

Lors de cette réunion, le président, les vice-présidents et les membres du bureau ont été mis en place à savoir :

Président : M. André WOJCIECHOWSKI (Maire de Saint-Avold)

1er vice-président : M. Bernard BARON (Maire de Folschviller)

2è vice-président : M. René OLIER (Maire de Porcelette)

3è vice-président : M. Guy DEUBEL (Maire de Valmont)

4è vice-président : M. Erwin THIEL (Maire de Diesen)

5è vice-président : M. Bernard TRINKWELL (Maire de Macheren)

6è vice-président : M. Armand NAU (Maire de Carling)

Le bureau est complété par l'élection de Mme Simone HAMANN (Maire de Lachambre), de M. François HARDY (Maire d'Altviller) et de M. Gilbert WEBER (Maire de l'Hôpital).

**Historique**

**Rappel des étapes de la création**

**9 avril 2003**, les Conseillers Municipaux prennent connaissance des modalités visant à la transformation du SIVOM (syndicat intercommunal à vocation multiple) en une Communauté des Communes.

**27 mai 2003**, élaboration d'une proposition de périmètre de consultation de l'Intercommunalité Naborienne en vue de la création d'une Communauté des Communes. Le périmètre comprend les communes de : ALTVILLER, CARLING, DIESEN, FOLSCHVILLER, l'HÔPITAL, LACHAMBRE, MACHEREN, PORCELETTE, SAINT-AVOLD et VALMONT.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur le périmètre de la Communauté des Communes.

**19 décembre 2003**, arrêté préfectoral n°2003-DRL/1-083 fixant la liste des communes intéressées par la Communauté des Communes sur le secteur de Saint-Avold.

**27 février 2004**, le projet de statuts est adopté par les Conseillers Municipaux par treize voix pour et une voix contre.

**23 juin 2004**, élection des délégués titulaires et suppléants.

Après votes à bulletins secrets, MM François HARDY (maire) et Jean-Jacques BALLEVRE (conseiller) représentent notre commune au sein du conseil Communautaire.

MM Adolphe BOUSSER et Bernard GUERBER en sont les suppléants.

**1er septembre 2004**, arrêté préfectoral N° 2004-DRC/1-051 portant création de la Communauté de Communes du Pays Naborien.

## Les commissions sont au nombre de 9 :

M. François HARDY est le président de la commission du développement rural et vice-président de la commission des travaux et aménagement.

M. Jean-Jacques BALLEVRE est titulaire :

- dans la commission du développement économique, après-mine et relations transfrontalières
- dans la commission des finances

Bon vent à cette nouvelle Communauté des Communes du Pays Naborien et dans l'esprit d'un intérêt communautaire.

## Banquet des anciens

### A Altviller en 2005

Le traditionnel Banquet des Anciens, que nous organisons tous les ans en association avec la commune de Lachambre, aura lieu en 2005 au foyer d'Altviller.

Si vous avez plus de 65 ans, réservez dès à présent la date du 27 février 2005 à partir de 12 heures. Une invitation personnelle sera adressée aux intéressés.

## Etat civil

### Le bilan de l'année 2004

#### Naissances :

Gabin Turnau (en décembre 2003)  
Laura Lanzeroti  
Xavier Schwoerer  
Ludivine Stosse  
Lola Boidin

#### Mariages :

Céline Richard et Daniel Mansuy (à Thionville)  
Arlette Zimmermann et Norbert Gérard  
Mireille Ludwig et Frédéric Muller

#### Décès :

Roger Fenninger (en décembre 2003)  
Jean Laurent  
Jeanne Closset, née Jung  
Christian Coloma

## DANGER ?

### Divagation des animaux

Nous nous faisons ici l'écho d'habitants de notre village au sujet de la divagation d'animaux domestiques, principalement des chiens, en vue d'attirer l'attention des propriétaires de ces animaux.

Sans être alarmiste, n'oublions pas les récents cas de rage dont les médias ont largement couvert la rubrique

Sans oublier que nos fidèles compagnons se soulagent là où ils peuvent, soit sur le trottoir, sur une pelouse et même dans l'entrée du voisin.

Avoir conscience que nos enfants pourraient se faire mordre sur le chemin de l'école ou ailleurs.

Devons nous appliquer les textes à la lettre ?

- abattage systématique des chats errants

- capture des chiens à des fins de vérifications sous quarante huit heures du certificat de vaccination anti rabique annuel seul garant de la santé de l'animal et en cas de doute abattage systématique.

Aussi la mairie compte-t-elle sur le bon sens des propriétaires d'animaux et sur leur civisme.



## Le concours 2004 est terminé

Cette année encore, Altviller a renouvelé le concours communal de maisons fleuries. Certains parmi vous, à titre personnel et la commune d'Altviller au titre de collectivité, ont participé au concours départemental.

Le 2 août dernier, Mmes Bado et Kieffer de Guenviller et Mmes Forster et Weber de Valmont, qui ne connaissaient pas notre village et qui ont ignoré l'identité des concurrents ont noté chaque décor, en toute impartialité. Leur rôle n'était pas facile. La moyenne de leurs notes nous a permis de faire notre classement.

Un prix d'honneur a ainsi été attribué à Liliane Bischoff, Tania et Christophe Bischoff, Monique et Adolphe Bousser, Francine et Angelo Dormio, Rosine et Jean-Jacques Doucher, Béatrice et Jean-Luc Henrion, Huguette et Gérard Houpert, Elisabeth et Gilles Mathieu, Mireille et Frédéric Mazzetta, Geneviève et Fernand Noé et Bernadette et Alphonse Zinkiewicz qui se sont retrouvés le 5 novembre dernier, en mairie pour la remise de leur prix.

Si notre village est plus fleuri d'année en année, malgré une météorologie pas toujours favorable, c'est grâce à vous. Nous espérons qu'en 2005, vous continuerez dans ce sens et que notre village sera de plus en plus agréable.



Les 4 membres du jury accompagnés par Mme Bischoff conseillère municipale qui les a guidés dans le village

## Les réalisations 2004

### Réfection de la rue de la Nied.

Après la réfection de la rue de Valmont, c'était le tour de la rue de la Nied de se refaire une beauté. C'est donc l'Entreprise Bâti-TP qui a refait le tapis en macadam de cette voie entre le carrefour de la rue de Valmont et l'entrée de la ferme Doucher. Coût de l'opération : 14.253 euros, HT.

### Aménagement du carrefour rue de Valmont/rue de la Nied.

Conjointement aux travaux précédents, le carrefour en question a été réaménagé. Le fossé très profond à cet endroit et en plein virage présentait une certaine dangerosité. D'autre part, les usagers du terrain de football, par

manque de place pour garer leurs véhicules, gênaient la circulation. Le fossé a été canalisé et une aire de stationnement a été créée. Coût : 10.011 euros, HT.

### Accès au cimetière, derrière la mairie.

Programmé de longue date, cette partie de l'aménagement des abords de la mairie a enfin été réalisé. Les travaux étaient en suspens pendant un certain temps, les subventions tardant à venir. Des bordures et une grille pour les eaux pluviales ont été posées, des fondations de voirie et un tapis en macadam pour terminer ont été réalisés.

Coût des travaux : 6.150 euros, HT.

### Chemin d'accès au domaine marial.

La sortie piétonne du lotissement de la Motte, aménagé par le lotisseur, se terminait par un cul-de-sac. La jonction entre ce passage et la rue de l'église a donc été réalisée par la commune. Des bordures et des pavés ont été posés. Coût : 13.531 euros, HT.

Ces travaux ont été réalisés grâce à des subventions, à hauteur de 70%, du Soutien à l'Aménagement des Communes Rurales (S.A.C.R.)



## Le blason

Dans notre nouvelle présentation nous avons reproduit, en titre, le blason d'Altviller. Blason que vous retrouvez sur le fronton de la mairie, dans l'entête du papier à lettre de la commune et ailleurs encore.

### Quelle est sa signification ?

Tout d'abord sa description héraldique officielle : « De gueules\* à la colombe d'argent\* tenant dans son bec la Sainte Ampoule, accompagnée en pointe de deux cailloux d'or\* ». »

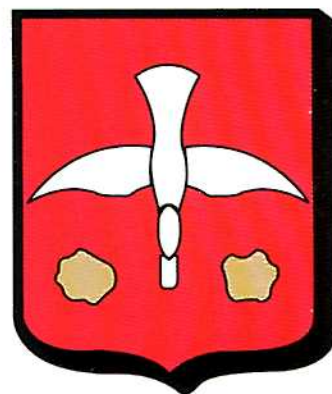
La colombe portant la Sainte Ampoule rappelle le baptême de Clovis à Reims, en 496, par Saint Rémi, patron de la paroisse. La légende rapporte que lors de cette cérémonie, la personne

chargée de rapporter les saintes huiles nécessaires au baptême ne put se frayer un passage à travers la foule. A ce moment, une blanche colombe, avec dans son bec une ampoule contenant ces saintes huiles descendit du ciel et permit à Saint Rémi de poursuivre la cérémonie.

Les deux cailloux, - allusion à la lapidation de Saint Etienne, patron du Diocèse - empruntés aux armes du chapitre de la cathédrale de Metz, rappellent qu'Altviller dépendait des biens temporels de l'Evêché de Metz. On peut rappeler ici que les Trois-Evêchés, (Metz, Toul et Verdun) étaient indépendants du Duché de

Lorraine et que leur appartenance à la France ne fut reconnue qu'en 1648.

\* En héraldique: Azur = bleu; gueules = rouge; sinople = vert; or = jaune ; sable = noir; argent = blanc.



## Rentrée des classes

### Bienvenue Madame Normandin

La rentrée 2004 / 2005 à l'école primaire d'Altviller est marquée par l'arrivée d'une nouvelle professeur des écoles ; Valérie Normandin. Madame Normandin prend en charge les 19 élèves du cours préparatoire en 2004/2005. Domiciliée à Vahl-

Ebersing, 37 ans, enseignante de puis 14 ans, elle souhaitait rejoindre le regroupement de Lachambre Altviller depuis quelques années. L'équipe pédagogique d'Altviller est complétée en maternelle par Madame Metz (directrice) en charge de la grande

section et de madame Schneider en charge de la petite et moyenne section.

Après l'installation des aires de jeux l'an dernier, des traçages de parcours routiers pédagogiques ont été réalisés cette année dans la cour d'école.



Bonne année à toute l'école primaire et réussite à tous les élèves.

## Les inscriptions sont à faire avant fin 2004

Les familles nouvellement arrivées dans notre commune et qui désirent s'inscrire sur la liste électorale sont priées de se présenter en mairie aux heures de permanences avant le 29

décembre 2004. L'inscription ne peut pas se faire automatiquement. Seuls les jeunes régulièrement recensés pour le service national sont inscrits d'office.

### Infos +

## L'hiver arrive...

Il est juste de rappeler ici que le déneigement des trottoirs, à l'inverse du salage des chaussées, n'incombe pas à la collectivité, mais aux riverains. Le principe légal est d'une extrême simplicité : Chacun nettoie devant chez soi et tout le monde en profite. Faisons tous, SVP, un petit effort de civisme qui aura de grandes conséquences pour l'ensemble de la communauté.

## Constructions annexes lotissement La Motte et Primevères

Modification du règlement des lotissements Delphine Motte et Primevères.

Le Préfet, dans un arrêté en date du 19 août 2004, autorise les constructions annexes indépendantes de la construction principale. Important :

**Une demande de Permis de Construire devra impérativement être sollicitée pour toute construction annexe.**

### Sécurité

## Pétards et feux d'artifice

Pétards et feux d'artifices peuvent être dangereux !

Ne gâchez pas la nouvelle année par un accident stupide !

Mettez en garde vos enfants

Ne dirigez pas vos fusées vers les habitations, tenez compte du vent.

## Cérémonie du 11 novembre



*Médaille Commémorative et Maintien de l'Ordre avec agraffe "Algérie" pour Monsieur Adolphe Bousser.*

## Bilan de l'année et projets futurs

Le Conseil de Fabrique qui gère les besoins matériels de la Paroisse a été renouvelé en 2004.

Mme Marguerite André en assure désormais la présidence. M. André Albert et André Clamme, victimes de la nouvelle loi régissant les conseils de Fabrique, ont été remplacés par Mme Marie-Rose Mansuy et M. Pierre-Lucien Kritter. Mme Marie-Noëlle Thiel assure les fonctions de secrétaire et M. Jean-Luc Henrion celles de trésorier. M. l'Abbé Sébastien Douvier, curé et M. François Hardy, maire, sont membres de droit. MM. André Albert et André Clamme ont été nommé membres honoraires. M. Gaston Rouget est président d'honneur depuis 2003.

Le 5 juin, à l'issue de la messe dominicale anticipée, un diplôme de

Mgr Raffin, évêque de Metz, a été décerné à MM. André Albert et André Clamme pour respectivement 29 et 25 ans de présence au Conseil de Fabrique.

D'importants travaux ont été réalisés au domaine marial du « Hänzberg ». Les thuyas, victimes de la sécheresse de l'été dernier, ont été arrachés par des bénévoles qui les ont remplacés par de jeunes plants, payés par la Commune. 24 rosiers ont également été plantés et la statue de la Vierge a été restaurée cet été par l'Entreprise Brunori de Fameck pour 4.800 euros. Des bénévoles ont repeint les grilles qui ont été préalablement sablées. La Commune y a installé un point d'eau et l'entreprise Bâti-TP a gracieusement fourni et étalé du schiste dans les allées. Elle a

également aménagé les abords du domaine. (lire par ailleurs).

Le jour de l'Assomption, le 15 août, la messe y a été célébrée en plein air. Un diplôme d'honneur a été remis à Mme Alice Bour et plus tard à Mme Marie-Jeanne Bour, absente ce jour-là, pour les récompenser des nombreuses années passées au service de la paroisse. Un « barbecue » réunissant plus de 200 personnes a eu lieu à midi à la ferme Guerber.

L'orgue de notre église est « malade ». Un expert a été appelé à son chevet. Son diagnostic est sans appel. Des travaux de restauration seraient à envisager. Des devis ont été demandés mais le financement reste à trouver.

## Etre pompier à Altviller

### J.S.P.: jeunes sapeurs pompiers : la relève

**Guillaume : Un vrai exemple !**

Il raconte :

“Comme tous les enfants, lorsque j'apercevais un gros camion rouge je rêvais d'être pompier. Au mois de septembre 2003, alors âgé de 13 ans, je me suis inscrit comme jeune sapeur pompier à la section J.S.P. du département de la Moselle, au corps de Vahl Ebersing. Tous les samedis après-midi, sous les ordres du chef de section Rudolphe GUTSH ( instructeur Jeune Sapeur Pompier.) il y a une manœuvre intéressante qui nous fait découvrir tout l'univers des sapeurs-pompiers et du métier.

Pendant 2 heures le programme

d'activités est très varié, cours théorique, instruction sur le matériel de lutte contre l'incendie et le sauvetage à personnes et animaux, cours pédagogiques, condition physique comme natation, course à pied etc.

Pendant les manœuvres pratiques, nous travaillons avec le matériel comme le lot de feu de cheminée, lot de sauvetage, lot d'épuisement et les lances à incendie pour être prêt lorsque le jour de mes 16 ans je pourrai intégrer un corps de sapeurs-pompiers comme papa et tonton.”

Avec les J.S.P. la relève est assurée.



## Bilan positif pour la fête du village

Je tiens à remercier tout particulièrement les personnes qui ont honoré par leur présence les festivités du week-end de la fête du village.

La « Kirb » mobilise toujours autant. Le repas dansant du samedi soir, organisé conjointement avec l'ASCA, fut une réussite totale.

Le dimanche, les plus jeunes ont profité pleinement des manèges sur la place du foyer.

Le mardi soir qui, chaque année, fait renaître le Rémy » pour ne pouvoir que mieux

l'immoler par le feu conserve toujours ses nombreux adeptes. Le succès du traditionnel « Schwin's kās » dépasse même les frontières de notre village et c'est tant mieux.

Encore merci à tous !

Rendez-vous l'an prochain, c'est grâce à votre présence que seront renouvelées ces festivités.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.



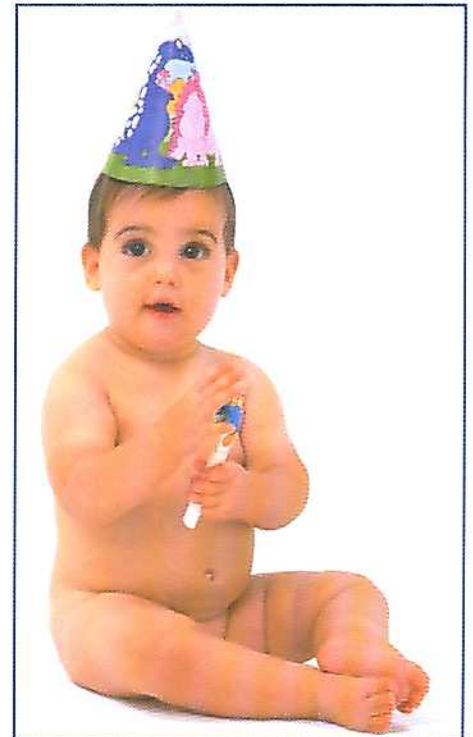
## Notre Dame du Rosaire

Le 24 octobre dernier nous avons fêté les 15 ans de notre association. 15 ans ça représente environ 75 sorties et 3750 pèlerins accompagnés sur environ 30 sites. Pour marquer cet événement nous avons fait concevoir et réaliser une bannière chez les soeurs Clarisses à Lourdes.

Depuis 1997 notre association parraine une fondation malgache qui accueille plus de 150 enfants tous les jours dans la ville d'Antsirabe au centre de l'île. La Fondation "Enfants de Lumière" est dirigée par deux Pères missionnaires de Notre Dame de la Salette.

C'est avec beaucoup de joie et d'enthousiasme que de nombreux membres de notre association ont accueilli du 1er au 4 mai de cette année les deux missionnaires. Père Jeannot et Père Jean-Pierre étaient de passage à Altviller lors de leur retour d'un congrès en Pologne. Grâce à l'échange de photos et de

témoignages, nous avons constaté l'efficacité de notre aide si importante pour la prise en charge des frais médicaux et scolaires des petits malgaches souvent très jeunes et orphelins.



## Le comité 2004 - 2005

Présidente d'honneur : Suzanne ROUGET  
 Président : Wilfried WEYRATH  
 Vice-président : Serge MULLER  
 Secrétaire : Jean-Pierre MONTALBANO  
 Secrétaire adjoint : Eliane JACOB  
 Trésorier : Fernand BIEGEL  
 Trésorier adjoint : Jean-Jacques BALLEVRE  
 Responsable location du Foyer : Josiane WEYRATH  
 Responsable adjointe location : Eliane JACOB  
 Assesseurs : Jean-Claude HEYMES, Roland HELLERINGER  
 Christophe WEYRATH  
 Membres de droit : François Hardy maire et André Clamme conseiller municipal

## Fête du village

Le jugement spectacle du Kirve Rémi a une fois de plus émerveillé les petits et les grands. Malgré tous les efforts de l'avocat de la défense, l'accusé a été reconnu coupable pour tous les méfaits commis dans notre village. Et de ce fait il a été brûlé vif sur la place publique après la lecture de la sentence. Mais avant de partir en fumée il a prédit qu'il sera de retour à Altviller pour 2005...



## Les activités

Peinture : le lundi à 15h00 et 20h00  
 Art floral : 1 vendredi par mois  
 Gymnastique : le mercredi à 20h15  
 Yoga : le jeudi à 19h45  
 Club des aînés : le jeudi à 14h00  
 Les 15 - 25 : le week-end au Club-House  
 Ping-pong : le vendredi à 19h00

## Nouveauté !

L'ASCA a désormais son site Internet, pour le consulter il vous suffit de vous connecter et de taper l'adresse suivante :

**<http://asca.altviller.free.fr>**

C'est une nouvelle étape qu'on vient de franchir dans la communication virtuelle et nous espérons pleinement satisfaire les plus branchés. Pour toutes les personnes qui doutent encore de ces moyens de communications c'est l'occasion de découvrir notre village d'une autre façon. Bon surf à tout le monde.

**Association Socio Culturelle ALTVILLER**

Bienvenue sur le site de l'Association Socio Culturelle ALTVILLER

**SOMMAIRE**

- ACCUEIL
- Les Activités
- Les Arts
- La Location
- Le Comité
- Les Statuts
- Le Règlement
- Les Efficaces
- Les Cotisations
- Les Prénoms
- Novembre
- Plan Altviller

**Les photos**

**Gymnastique**  
pour être toujours au top

**Yoga**  
Pour votre bien-être

**Ping-Pong**  
Pour vous détendre

**Pour nos aînés**  
belote, scrabble etc.

**Peinture**

**Art Floral**

**Vous avez des dons d'artistes**

**Manifestations**

**Tournoi de Foot**

**Marche du 1er mai**

**Kirve Rémy**

**Rally promenade**

**NOUS VOUS**  
Déjà  
000014  
visiteurs

### Locations

- journée semaine et enterrement : 50 €
- Week-end village : 110 €
- Week-end extérieur : 230 €

### Cartes de membres

- Enfants : 4 €
- Etudiant : 6,5 €
- Adulte : 8 €
- Couple : 14 €
- Famille : 19 €



Comme chaque début de rentrée scolaire, l'Association Socio-Sportive et Educative d'Altviller et de Lachambre a eu lieu cette année le 28 septembre au foyer de Lachambre.

Tout d'abord un petit rappel de ce qu'est et de ce que fait l'ASSE. L'Association Socio-Sportive et Educative (donc dit l'ASSE) est une association qui rassemble les instituteurs (trices), des personnes bénévoles (souvent des parents d'élèves) ainsi que des élus locaux dans le but d'organiser des rencontres sportives mais également d'organiser des animations, des fêtes et des sorties diverses avec les élèves de l'école.

Remarque : L'ASSE compte également parmi ses adhérents les élèves des classes du CP et de la maternelle (section moyens grands). Signalons que le CP participe à certains projets de la maternelle et du primaire de Lachambre.

Lors de cette assemblée générale 2004-2005, un petit bilan moral a été fait sur les actions antérieures comme

- les sorties Usep (rencontres sportives avec des écoles alentour) au nombre de 2.

- La fête de la Saint-Martin à

Lachambre.

- Le carnaval au foyer d'Altviller,
- Un spectacle magnifiquement interprété, par les élèves d'Altviller, à l'occasion de la fête des mères,

- La fête de la musique où une 2ème interprétation du spectacle de la fête des mères a eu lieu pour la plus grande joie des familles mais également un spectacle chants et musiques avec la participation des élèves du CP.

- Le spectacle Vert Léopard mettant en scène des marionnettes et faisant participer les enfants à leur plus grande joie.

- Pour la « semaine du jardinage » ayant lieu au mois de mars, la maternelle a été gentiment reçue par le magasin VILMORIN de Folschviller, qui a proposé divers ateliers aux enfants. Ils ont pu confectionner un arrangement de fleurs fraîches qu'ils ont pu offrir à leur maman, planter des graines qu'ils ont eu le plaisir de faire pousser à l'école avant de les ramener à la maison, découvrir des senteurs aromatiques et les différents outils du « parfois petit jardinier » et bien naturellement ils ont pu s'émerveiller devant les animaux.

- La sortie de fin d'année au parc de Sainte-Croix à Rhodes où les maternelles ont pu prendre un petit

train pour faire le tour du parc et découvrir les animaux mais également voir un spectacle sur la faune et la flore de la région et bien naturellement pique-niquer sur place.

En ce qui concerne les projets 2004-2005, les dates USEP sont déjà réservées et seront au nombre de 3, jeux d'opposition, parcours de santé et athlétisme. Pour les fêtes de la St-Martin (qui a déjà eu lieu) carnaval, la fête des Mères, tout est reconduit. Pour les animations, Vert Léopard a également déjà eu lieu, un spectacle de marionnettes : Mariska et une sortie en Belles Forêts.

Ensuite le renouvellement du comité a été fait et se présente comme suite :

Présidente : Mme SCHNEIDER J.

Trésorière : Mme METZ C.

Secrétaire : Mme ALBERT C.

Assesseurs : Mmes MUTHS, PISTER, M A L E C K I , M A T H I E U , SACKSTEDER et Mme HAMANN (Maire de Lachambre)

## Chorale

Depuis la création de la communauté de paroisses "Notre Dame du Vahl" être à la chorale n'est pas de tout repos.

L'Association ne manque pas à ses missions. Aussi les membres actifs sont présents aux différents événements de la communauté. Mariages, communions etc...

Aux répétitions tantôt dans une paroisse tantôt dans l'autre, nous sommes fidèles au poste.

Parmi les messes chantées en commun : Pâques, Ascension, Noël,...

Nous sommes toujours heureux de nous retrouver afin d'animer nos différents offices du secteur.

Le dimanche 22 novembre nous avons fêté sainte Cécile (patronne des choristes) ensemble par une messe et un repas pris en commun par les membres actifs.



## Numéros utiles

### Les permanences en Mairie (Tél et Fax : 03 87 92 06 54)

**Lundi et vendredi** : 14 h 00 à 16 h 00  
**Lundi et mercredi** : 19 h 00 à 20 h 00

### Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach - 1, rue Félix Barthe

**Du lundi au vendredi** : de 9 h 00 à 12 h 00 et **le mardi** de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous

### Sous-Préfecture de Forbach - 11, rue général Passaga

**Cartes grises** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30, fermé le dernier jour ouvrable du mois.  
**Autres services** : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45.

### Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

#### Sécurité sociale

**Le mardi et le vendredi** de 8 h 00 à 11 h 30

#### Caisse d'allocation Familiale

**Le mercredi** de 9 h 00 à 11 h 30

#### Conciliateur Mr Gaston Loeffler

**1er et 3ème lundi du mois** de 9 h 00 à 12 h 00

#### Assistance sociale

**Le vendredi** de 9 h 00 à 11 h 00

#### CRAV (Caisse de retraite)

**Le jeudi** de 9 h 00 à 12 h 00 et sur rendez-vous (Tél.Indigo 0 825 05 42 09)

### Service des Impôts

**Impôts sur le revenu** : 20 rue du Lac à St-Avold : Tous les jours sauf le week-end de 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 00 à 16 h 00 et sur rendez-vous.

**Taxes foncières et taxes d'habitation** : 1 rue Félix Barth à Forbach : Idem impôts sur le revenu

**Perception** : 13 avenue Clémenceau à St-Avold : Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

### Quelques n° de téléphone utiles

**Service médical d'urgence** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 03 87 92 10 17

**Syndicat des eaux** : 03 87 92 69 73

**Syndicat d'assainissement** : 03 87 94 67 98

**E.D.F** : Service dépannage 24/24 : 08 10 33 30 57

**Presbytère** : 2, rue Vahl à Laning, Abbé Sébastien Douvier.

Tél. et fax. : 03.87.90.98.41 Portable : 06 80 85 68 23

### Ordures ménagères

#### Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Le mercredi (poubelles hermétiques) reporté si férié

Déchets recyclables : Le vendredi (sacs plastiques transparents) annulé si férié

**Ramassage des objets encombrants** : Le deuxième mercredi du mois reporté si férié

**Déchetterie intercommunale de Valmont : Demander le badge d'accès en mairie**

Heures d'ouverture : Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

"Altwiller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 280 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy,

Rédaction et mise en page : Jean-Luc Henrion, Jean-Pierre Matz, Jean-Jacques Ballèvre et Sébastien Albert

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.